

Compte rendu de séance

Séance du 28 Janvier 2019

L'an 2019 et le 28 Janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil en Mairie d'Argentré du Plessis sous la présidence de Jean-Noël BEVIERE Maire.

Présents : M. BEVIERE Jean-Noël, Maire, Mmes : BAYON Hélène, CRUBLET Marie-Christine, DEREPPER Maëlle, GILBERT Marie-Line, LE BIHAN Christine, LEMERCIER Alexandra, PORIEL Isabelle, SALMON Aurore, SOCKATH Monique, MM : BASLÉ Denis, BICHET Gérard, BLOT Frédéric, BLOT Lionel, BROSSAULT Christophe, CAILLEAU Claude, CATHELIN Philippe, CORBEL Jean-Yves, DODARD Christophe, FRIN Joël, GEFFRAULT Pierre, LAMY Serge, MARZIN Gilles, PASQUET Olivier, SABIN Mickaël

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : DUFEU DIARD Hélène à M. CORBEL Jean-Yves, HURIAU-FADIER Angélique à Mme CRUBLET Marie-Christine

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 27
- Présents : 25

Date de la convocation : 21/01/2019

Date d'affichage : 21/01/2019

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture de Rennes

Le : 29/01/2019

Et publication ou notification

Du :

A été nommé(e) secrétaire : M. CATHELIN Philippe

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

2019-001	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 décembre 2018.
2019-002	Etude de programmation concernant la restructuration des équipements sportifs - Choix d'un scénario d'implantation des équipements sportifs.
2019-003	Convention avec le Conseil Départemental 35 concernant l'utilisation des équipements sportifs dans le cadre de l'éducation physique et sportive au collège.
2019-004	Projet d'entente intercommunale avec les communes d'Etréles, Vergéal, Torcé, Domalain, Gennes sur Seiche, Brielles, Saint Germain du Pinel et Le Pertre.

2019-005	Projet de modification simplifiée n°3 du PLU (règlement de la zone UC) - Définition des modalités de mise à disposition du dossier au public.
2019-006	Lancement d'une seconde tranche de travaux à l'école publique Jean-Louis Etienne (site Matisse) - Révision du plan de financement prévisionnel et demandes de subventions (Région et Fonds de concours)
2019-007	Budget principal - Créance éteinte.
2019-008	Installations classées pour la protection de l'environnement - Avis sur le dossier présenté par l'EARL DES LOURIES (Le Pertre) - Restructuration d'un élevage de porcs.

Réf : 2019-001 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 décembre 2018.

H. BAYON, A. HURIAU-FADIER, C. LE BIHAN, I. PORIEL, M. SOCKATH, L. BLOT, P. CATHELIN, M. SABIN ne prennent pas part au vote, absents lors de la séance du 10 décembre 2018.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Vote à l'unanimité mains levées (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2018.

Réf : 2019-002 - Etude de programmation concernant la restructuration des équipements sportifs - Choix d'un scénario d'implantation des équipements sportifs.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

- **RETIENT l'hypothèse 3** d'implantation des équipements sportifs projetés, à savoir : réhabilitation du complexe sportif existant et construction d'une nouvelle salle de gym et d'une halle multisports sur le site actuel, et demande au bureau d'études Mott Mac Donald de rédiger le programme détaillé sur cette base.

Réf : 2019-003 - Convention avec le Conseil Départemental 35 concernant l'utilisation des équipements sportifs dans le cadre de l'éducation physique et sportive au collège.

M. C. DODARD ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

- **CHOISIT** le maintien du 1^{er} dispositif reposant d'une part sur une aide au fonctionnement à concurrence des tarifs maxima énumérés ci-dessus et ouvrant la possibilité d'une aide à l'investissement, et autorise Mr le Maire à signer la convention à intervenir avec le Département.

Réf : 2019-004 - Projet d'entente intercommunale avec les communes d'Etrelles, Vergéal, Torcé, Domalain, Gennes sur Seiche, Brielles, Saint Germain du Pinel et Le Pertre.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

- **APPROUVE** le principe de la création d'une entente intercommunale entre les communes d'Argentré du Plessis, Etreilles, Vergéal, Torcé, Domalain, Gennes sur Seiche, Brielles, St Germain du Pinel et Le Pertre.

Réf : 2019-005 - Projet de modification simplifiée n°3 du PLU (règlement de la zone UC) - Définition des modalités de mise à disposition du dossier au public.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par un vote à mains levées, (pour : 21 contre : 6 abstentions : 0)

1. Emet un avis favorable de principe sur la modification réglementaire envisagée,
2. Définit les modalités suivantes pour la mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée :
 - Mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée auquel sera joint, le cas échéant, les avis des personnes publiques associées, et d'un registre destiné aux observations, du 18 février 2019 au 18 mars 2019, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
 - Un affichage sera réalisé en mairie à compter du 8 février 2019 et pendant toute la durée de la mise à disposition.

Réf : 2019-006 - Lancement d'une seconde tranche de travaux à l'école publique Jean-Louis Etienne (site Matisse) - Révision du plan de financement prévisionnel et demandes de subventions (Région et Fonds de concours

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

- **SOLLICITE** la DETR 2019 au vu du nouveau plan de financement ci-dessus,
- **SOLLICITE** une subvention de la Région Bretagne au titre des financements Région du Contrat de partenariat Europe – Région – Pays,
- **SOLLICITE** une subvention de Vitré Co au titre du fonds de concours,
- **APPROUVE** le plan de financement révisé tel que présenté ci-dessus.

Réf : 2019-007 - Budget principal - Créance éteinte.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

- **ADMET** en créance éteinte la somme de 239.60 € au budget principal 2019.

Réf : 2019-008 - Installations classées pour la protection de l'environnement - Avis sur le dossier présenté par l'EARL DES LOURIES (Le Pertre) - Restructuration d'un élevage de porcs.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Vote à l'unanimité mains levées (pour : 27 contre : 0 abstentions : 0)

- **DONNE un avis favorable** au projet de restructuration de l'élevage de porcs à « La Petite Lourie » sur la commune du PERTRE.

Questions diverses :

Séance levée à : 22:00

En mairie, le 29/01/2019
Le Maire
Jean-Noël BEVIÈRE